



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE LES BELLEVILLE - DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

Il sera procédé à une enquête publique environnementale portant sur la demande de permis de construire relative au projet de remplacement de deux télésièges par la télécabine du Mont de la Chambre 1 & 2.

L'enquête se déroulera du : vendredi 10 avril 2026 au : lundi 11 mai 2026 inclus.

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté :

- au secrétariat des services techniques et urbanisme de la mairie de les Belleville – 149 rue Georges Cumin, aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;
- sur le site internet de la commune : www.lesbelleville.fr ;
- sur un poste informatique mis à disposition du public en mairie.

Le commissaire enquêteur désigné est : Monsieur Alain VINCENT

Il assurera des permanences :

- Le vendredi 10 avril 2026, de 14 h 30 à 18 h 30, dans les bureaux de la SEVABEL – 1349 avenue de la Croisette – 73 440 LES MENUIRES
- Le lundi 20 avril 2026, de 13 h 30 à 17 h 30, dans les bureaux des services techniques et urbanisme – 149 rue Georges Cumin – 73 440 LES BELLEVILLE
- Le mercredi 29 avril 2026, de 8 h 30 à 12 h 00, dans les bureaux des services techniques et urbanisme – 149 rue Georges Cumin – 73 440 LES BELLEVILLE
- Le lundi 11 mai 2026, de 13 h 30 à 17 h 30, dans les bureaux des services techniques et urbanisme – 149 rue Georges Cumin – 73 440 LES BELLEVILLE

Le public pourra formuler ses observations :

- sur le registre d'enquête publique mis à disposition du public au secrétariat des services techniques et urbanisme ;
- par courrier à l'attention du commissaire enquêteur : Mairie – BP 1 – 73440 les Belleville ;
- par courriel à l'adresse suivante : enquete.publique@lesbelleville.fr

Autorité compétente pour statuer à l'issue de l'enquête : Madame le Maire de la commune de les Belleville.

Le présent avis est affiché conformément à l'arrêté ministériel du 24 avril 2012 fixant les caractéristiques et dimensions de l'affichage de l'avis d'enquête publique.